

Bilan et projets d'avenir de DIS-MOI

« Un État moderne doit savoir travailler avec les ONG »

Lindley Couronne, directeur de DIS-MOI, évoque avec nous en ce début d'année, des projets de l'organisation non gouvernementale, de la situation des droits humains et de l'action gouvernementale par rapport aux ONG.

> Où en est DIS-MOI en ce début d'année ?

Je vous répondrai par des chiffres : 1000 membres et supporters ; 10 Commissions, correspondant aux principales questions des droits humains (Femmes, Enfants, LGBTI, Prison, Droits Environnementaux, etc.), 15 clubs de DIS-MOI dans les collèges. Et tout cela, je vous le rappelle, en seulement trois années d'existence. C'est un bilan très positif.

Nous avons tenu notre Assemblée générale la semaine dernière et avons établi un Conseil d'Administration, avec un bon mélange de personnes d'expérience et de jeunes.

> Quid de vos projets pour les années à venir ?

Durant cette année nous consoliderons notre présence à Maurice à travers nos Commissions. Nous poursuivons également notre travail dans le sud-ouest de l'Océan Indien à travers la création de réseaux à Madagascar, la Réunion, Seychelles, les Comores et Mayotte.

> Les rapports entre ce nouveau gouvernement et les ONG semblent quelque peu tendus. Qu'en pensez-vous ?

D'abord, laissez-moi préciser ce que je conçois comme le rôle des organisations non gouvernementales dans une société démocratique. Depuis le début de ce nouveau millénaire, les associations ont pris une importance qu'elles n'avaient pas vraiment au siècle dernier à Maurice. Plusieurs d'entre elles se sont professionnalisées, sont actives sur le terrain avec la population. Cette expérience sur le terrain n'a pas de prix. Des ONG comme PILS ou CEDEM, Chrysalide ou Parapli Rouz, entre autres, accomplissent un travail formidable qui mériterait d'être reconnu. Au lieu de cela, nous avons un gouvernement et certains ministres arrogants qui s'arrogent le rôle de 'Missié Conne Tou'.

> Vous vous référez au ministre de la Santé et la récente polémique sur la Méthadone ?

Tous les travailleurs sociaux sensés savent que ce Monsieur se trompe sur toute la ligne sur la problématique de la Méthadone. Je ne reviendrai pas sur cette problématique. Mais là encore, nous avons l'exemple d'un nouveau ministre qui, gratuitement, s'aliène les travailleurs sociaux alors qu'il y a tant à faire dans une société capitaliste qui laisse sur le carreau des milliers de jeunes dans une désespérance totale, souvent sans emploi, et qui croient s'en sortir à travers la drogue.

Anil Gayan manque de respect envers les ONG, mais il n'y a pas que lui. La nouvelle ministre de l'Éducation, Leela Devi Dookhun, a réalisé l'exploit de démarrer un projet d'éducation aux droits humains, en ignorant royalement DIS-MOI, la seule ONG des droits humains ayant une politique d'éducation des droits humains digne de ce nom !

> Sentez-vous ce nouveau gouvernement frileux sur la question des droits humains ?



« La charge provisoire est une iniquité et la police n'en est que l'instrument. Les politiciens reconnaissent tous que c'est un système injuste, mais ils acceptent qu'elle perdure ! »

Pourquoi cette méfiance envers les ONG ?

Un État moderne et progressiste doit savoir travailler avec les ONG. Et qui dit État progressiste, dit une ligne politique constante et 'unflinching' comme dit l'anglais. Je sens un conservatisme de mauvais aloi.

Sur la lutte LGBTI (lesbienne-gay-transgenre-Intersexe) par exemple, certains dirigeants d'associations sont surveillés par la police secrète, leurs téléphones sous écoute ('taped'). J'ai toujours été fier de mon pays par rapport au continent afri-

cain sur la problématique LGBTI, malgré le puritanisme ambiant. Mais là, je sens comme un recul dans ce combat et il est temps de tirer la sonnette d'alarme.

DIS-MOI organise dans ce contexte un forum sur la 'Persécution des LGBTI en Afrique et à Maurice' jeudi. Nous avons invité une ex-d'Amnesty International, Ava Thancanamootoo qui travaille pour une ONG américaine, basée au Kenya, le Church World Service. Il y aura aussi Arc-en-Ciel, VISA G, la seule association transgenre de Maurice (Saluons au passage Sonia Hippolyte, son leader) et la Commission LGBTI de DIS-MOI présidée par Wensley Émilien.

Pour répondre à votre question, un gouvernement doit savoir composer avec les ONG, y compris les ONG des droits humains, qui, par leur nature, sont critiques. J'ai été très critique par rapport à Navin Ramgoolam et sa façon de faire et son instrumentalisation de la police. Si rien ne change avec ce présent gouvernement, pourquoi devrais-je me taire ?

> Vous vous référez sûrement au cas d'Ish Sookun et aux fameuses charges provisoires ?

Nous l'avons maintes fois déploré : La charge provisoire est une iniquité et la police n'en est que l'instrument. Je place la responsabilité sur les policiers présents et passés, qui tous reconnaissent que c'est un système injuste, mais ils acceptent qu'elle perdure ! Un peu comme la MBC de notre ami, le ministre de la Bonne Gouvernance ! Prenant conscience que c'est une institution indigne d'un État moderne comme Maurice...mais avouant implicitement son impuissance à la changer devant un parterre de journalistes !

Le cas Ish Sookun, selon moi, est un cas d'école. La manière dont ce jeune homme a été accusé avec légèreté et sans base légale est édifiante. Je prends le pari de dire que c'est un dossier vide et la Cour le démontrera par la suite. Mais il fallait évidemment trouver rapidement des coupables pour montrer que la police du Commissaire Nobin travaille dur pour protéger la population de la menace terroriste. Nous sommes allés en Cour et nous suivons cette enquête avec attention.

> Le mot de la fin

Les citoyens sous Navin Ramgoolam avaient peur de s'exprimer, surtout pour le critiquer. Je commence à voir cela avec ce nouveau gouvernement, après seulement un an de pouvoir. Même les journalistes dont c'est un rôle de 'question and take to task' font parfois preuve d'une complaisance étrange. J'aime citer cette fameuse citation de Shakespeare : 'Il n'y a pas de loups, s'il n'y a pas de moutons...'

Propos recueillis par Fanirisoa Razanatovo

Bruno Savrimootoo, du Parlement Populaire :

« Où commence le terrorisme d'État ? »

> Bruno Savrimootoo, en tant que membre du Parlement Populaire, qu'est-ce qui vous a poussé à défendre le cas Ish Sookun ?

Le Parlement Populaire rassemble des citoyens d'horizons divers dans le but de promouvoir la justice sociale et la démocratie. Au-delà du cas 'Ish Sookun', c'est l'arbitraire de la police qui se pose ici. La loi prévoit des arrestations sur la base de 'reasonable suspicions'. Sur une simple allégation et simple dénonciation sans preuve, une personne peut être arrêtée et détenue, c'est inacceptable.

> Beaucoup de personnes prennent parti dans cette affaire, alors qu'il revient à un juge de trancher. Qu'en dites-vous ?

Ish Sookun et son ami sont bizarrement les seuls à être arrêtés pour l'envoi d'un mail, alors que la police a fait état en Cour de l'existence de plusieurs mails. Elle a aussi reconnu que la dénonciation ayant conduit à l'arrestation datait d'avant l'envoi dudit mail ! Tous ces éléments ne sont pas rassurants. Le Parlement Populaire en soutenant Ish Sookun et Kishan Sooklall, n'entend pas se substituer à la justice. Nous faisons prendre conscience à la population des lois et de leur implication réelle dans notre vie.

> Pourquoi cette prise de position commune

du Parlement Populaire et de DIS-MOI ?

Le Parlement Populaire qui défend la démocratie et le principe de justice, et l'ONG DIS-MOI qui défend les droits humains ne pouvaient rester indifférents quand la liberté d'un citoyen ne tient qu'à un coup de... fil ! Que nos deux organisations travaillent ensemble sur ce cas d'intérêt national est un signal fort pour la société civile.

> Les observateurs dénoncent encore une fois la charge provisoire. Dans ce cas précis, ne sommes-nous pas dans un contexte de risque terroriste ?

Nous voulons tirer la sonnette d'alarme sur les possibles dérives de l'utilisation de la POTA dans un contexte d'utilisation arbitraire de la charge provisoire. La tentation n'est-elle pas grande pour la police d'agir dans l'urgence de résultats et sous la pression ? Pour user de 'reasonable suspicion', voire de dénonciations calomnieuses pour arrêter et incarcérer des personnes indéfiniment, sans preuve ? Où s'arrête la lutte contre le terrorisme et où commence le terrorisme d'État ? Dans toute cette affaire, le grand gagnant, c'est Daesh, qui n'a plus besoin d'envoyer de jihadistes pour faire régner la terreur dans un pays.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DIS-MOI / PARLEMENT POPULAIRE

En finir avec la charge provisoire et l'arbitraire policier

Le Parlement Populaire et l'ONG DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) condamnent fermement l'arbitraire de l'arrestation et de l'incarcération d'Ish Sookun et de Kishan Sooklall survenues le 22 janvier 2016. Le Parlement Populaire et l'ONG DIS-MOI dénoncent également avec force l'utilisation contre des citoyens ordinaires de la législation d'exception que constitue la loi anti-terrorisme POTA pour justifier le recours, déjà abusif en temps ordinaire, à la charge provisoire.

Notre République est un des rares États au monde où, déjà en temps ordinaire, la police peut emprisonner un citoyen sur la base d'une simple allégation. Ce que la police appelle « reasonable suspicion » suffit ici pour faire arrêter quelqu'un. Le système de la charge provisoire confère donc un immense pouvoir à la police, qui n'hésite pas à s'en servir sans prendre la peine de collecter des preuves avant de procéder aux arrestations et sans considération aucune

pour les préjudices causés.

Il en résulte des abus flagrants de l'incarcération et, conséquemment, des violations répétitives des droits humains. Malgré le changement de gouvernement, des citoyens continuent d'être victimes de ce fonctionnement arbitraire et inique qui n'est pas en conformité avec ce qu'on peut attendre d'un État de droit.

Dans l'affaire d'Ish Sookun et Kishan Sooklall, la police n'a pas hésité à procéder à une arrestation sur la base de présomptions et à demander le maintien en détention sans fournir à la Cour de prima facie evidence. De surcroît, la législation anti-terroriste est utilisée par la police pour justifier l'incarcération et refuser la libération conditionnelle à deux simples citoyens sans aucune appartenance ni idéologie djihadistes.

Le recours à la POTA pour arrêter et détenir Ish Sookun et Kishan Sooklall repose sur l'idée qu'ils auraient contribué, voire participé, à l'envoi d'un mail à teneur terroriste. Le terrorisme est

un crime politique et idéologique. Or, la police n'a produit aucune prima facie evidence pour prouver une quelconque appartenance ou idéologie djihadiste des deux accusés.

Il ne faudrait pas que la police et les autorités en prenant prétexte d'un contexte de terrorisme international, commencent à se servir de la législation d'exception que constitue le Prevention of Terrorism Act, pour consolider un système liberticide de charge provisoire.

Convaincus après enquête et analyse que ce dossier Sookun/Sooklall contient des incohérences et des lacunes flagrantes qui prêtent à des dérives de nature liberticide, DIS-MOI et le Parlement Populaire demandent aux autorités que le droit à la liberté en tant que droit universel et fondamental, garanti par la Section 5 de la Constitution, soit respecté.

Lindley Couronne Pour DIS-MOI Catherine Boudet Pour le Parlement Populaire



DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES - TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.

Assemblée générale spéciale

Une Assemblée générale spéciale de DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) aura lieu le samedi 20 février au St Andrews College de 10 heures à midi. Pour plus d'informations veuillez nous contacter sur le 466 56 73 ou par mail sur info@dismoil.org.